



HAL
open science

Poster Gérer de manière conservatoire - La Réserve biologique domaniale de la Malloueyre (Landes)

Jean Timbal, Éric Montes, Philippe Richard, Jean Favennec

► **To cite this version:**

Jean Timbal, Éric Montes, Philippe Richard, Jean Favennec. Poster Gérer de manière conservatoire - La Réserve biologique domaniale de la Malloueyre (Landes). *Revue forestière française*, 2001, 51 (sp), pp.355-356. <10.4267/2042/5754>. <hal-03444091>

HAL Id: hal-03444091

<https://hal.science/hal-03444091v1>

Submitted on 23 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE DE LA MALLOUEYRE (LANDES)

Les travaux préparatoires à la création de la Réserve biologique domaniale de la Malloueyre ont commencé en 1996. C'est, à ce jour, la seule réserve biologique domaniale d'Aquitaine en voie avancée de constitution. Pour qu'elle soit officiellement créée, il faut que son plan de gestion, en cours d'élaboration, soit approuvé par le Comité scientifique et de gestion déjà constitué.

Elle est située dans le Département des Landes, en limite sud de la petite station balnéaire de Mimizan-plage, juste en arrière de la dune littorale. Sa surface est d'environ 200 ha. Elle est incluse dans la forêt domaniale de Mimizan.

Elle constitue également un des éléments formant la zone Lo2 ("Dunes modernes du littoral landais de Mimizan-plage au Vieux-Boucau") proposée par l'Aquitaine pour le Réseau Natura 2000. C'est aussi une ZNIEFF.

Cette réserve est constituée de deux petits étangs, des bois, marécages et prairies humides qui les entourent, de la dune littorale adjacente à l'ouest et d'un morceau de forêt de protection de Pins maritimes à l'est. Il s'agit d'une des rares zones humides d'arrière-dune littorale d'Aquitaine.

Des inventaires préalables de la flore, de la faune et des habitats ont été réalisés par le Bureau d'étude GERE (Groupe d'Étude et de Recherche en Écologie appliquée) et le Jardin botanique de Bordeaux en 1995 et 1996. Une carte de la végétation a été dressée qui constitue un état des lieux à la création de la Réserve.

Un des grands intérêts du site de la Malloueyre est la diversité des habitats qu'on y rencontre, organisés par rapport à la dune littorale et aux plans d'eau. De l'intérieur vers l'océan, on rencontre :

- La forêt de production de Pin maritime, d'origine artificielle, mais s'inscrivant dans une série dynamique conduisant au *Pino pinastri* – *Quercetum suberis* (*Pino pinastri* – *Quercenion ilicis*). Le Chêne liège y est actuellement rare.

- La forêt de protection de Pin maritime (même série dynamique), c'est-à-dire dans la première frange de pins, plus basse, plus claire et comportant beaucoup de pins au port torturé, contourné par l'action du vent, souvenir du temps où ils étaient en première ligne, et constituant une curiosité biologique. C'est là qu'on y rencontre le rarissime *Corema album* (*Empetraceae*), et aussi, dans des parties basses plus humides, *Carex trinervis*, *Scirpus holoschoenus*, *Scirpus acutus*.

- Les lisières (manteau et ourlet), soit sèches à *Cistus salvifolius*, *Cytisus scoparius*, *Erica scoparia*, *Erica cinerea*, *Rubia peregrina*, *Rubus ulmifolius*, *Festuca vasconensis* (*Ulicion minoris*)..., soit plus humides à *Frangula alnus*, *Ilex aquifolium*, *Myrica gale*, *Calamagrostis epigejos* et *Salix arenaria* (*Alnion glutinosae*).

- Les lettes (dépressions plates interdunaires) sèches à *Erica cinerea*, *Festuca vasconensis*, *Corynephorus canescens* (*Festuco vasconensis* – *Ericetum cinereae*, *Ulicion minoris*) ou plus ou moins humides à *Scirpus holoschoenus*, *Salix arenaria* (*Salicion arenariae*).

– La dune “grise” à *Silene portensis*, *Helichrysum stoechas*, *Artemisia llyodii*, *Jasione crispa*, *Carex arenaria*. C’est le *Sileno portensis* – *Helichrysetum stoechadis*.

– La dune vive, en plus de l’*Ammophila arenaria*, on note *Hieracium eriophorum*, *Galium arenarium*, *Astragalus baionensis*, *Matthiola sinuata*, *Silene thorei*, *Linaria thymifolia*, *Calystegia soldanella*, *Eryngium maritimum*, *Euphorbia paralias*, *Festuca juncifolia*, *Otanthus maritimus*. Elle se rattache à l’*Euphorbio paralias* – *Ammophiletum arenariae* et au *Galio arenariae* – *Hieracietum eriophori* (*Ammophilion arenariae*).

– Dune embryonnaire à *Agropyrum junceum* (*Euphorbio* – *Agropyretum juncei*).

– Les étangs avec des *Potamogeton*, *Myriophyllum*, *Hydrocharis morsus-ranae*, *Ceratophyllum demersum*.

– Les bords d’étangs à *Scirpus pungens*, *Baldelia ranunculoides*, *Eleocharis uniglumis*, *Veronica scutellata*, *Alisma plantago-aquatica*, *Scutellaria galericulata*, *Asparagus officinalis*, *Osmunda regalis*.

– Les prairies humides à *Mentha aquatica*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Ranunculus flammula*, *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Juncus anceps*, *Ophioglossum azoricum*, *Samolus valerandi*, *Lobelia urens*.

– Les fourrés humides à *Phragmites australis*, *Myrica gale*, *Baccharis halimifolia* (une “étrangère” à tendance envahissante ; quelques pieds seulement pour l’instant) (*Phragmition*).

– Les bois humides à *Alnus glutinosa*, *Salix acuminata* (= *S. atrocinerea*).

Parmi ces groupements végétaux, plusieurs sont sur la liste des habitats prioritaires de la Directive “Habitats” de l’Union européenne, en particulier ceux de la dune vive (nombreuses endémiques) et de la dune “grise”.

Les espèces végétales les plus remarquables présentes sont :

– pour la dune vive : *Hieracium eriophorum*, *Galium arenarium*,

– pour la dune grise : *Silene portensis*,

– pour les ourlets et les lettres humides : *Salix arenaria*,

– pour la pinède de protection : *Corema album*, *Carex trinervis*,

– pour les bois et prairies humides : *Juncus anceps*, *Ophioglossum azoricum*...

Parmi les espèces animales, outre de nombreux oiseaux, il faut citer plusieurs espèces de Libellules et la Cistude d’Europe.

Les premières mesures de gestion, approuvées par le comité *ad hoc* réunissant scientifiques, gestionnaire et utilisateurs (dont les chasseurs), tendent en particulier à la restauration de formations herbacées humides et ouvertes, favorables à la biodiversité et en particulier à l’avifaune.

Le site est déjà aménagé par l’Office national des Forêts pour l’accueil du public avec des circuits pédestres à partir du parking de la maison forestière de Leslurgues.

Jean TIMBAL, INRA, Unité de Recherches forestières, Domaine de l’Hermitage, Pierroton, F-33610 CESTAS
(timbal@pierroton.inra.fr)

Éric MONTES, GERA – Technopole de Bordeaux-Montesquieu, F-33651 MARTILLAC CEDEX (gere@net-time.net)

Philippe RICHARD, Jardin botanique, Terrasse du Jardin public, Place Bardineau, F-33000 BORDEAUX
(j.botanique@mairie.bordeaux.fr)

Jean FAVENNEC, OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, Direction régionale d’Aquitaine,
16, rue Georges-Mandel, BP 903, F-33061 BORDEAUX CEDEX (j.favennec@onf.fr)